



TVA ANTISOCIALE C'EST NON

IMPOSONS ENSEMBLE

LE RETRAIT DU PROJET!

Nicolas Sarkozy avait commencé son quinquennat par un magnifique cadeau à ses amis du Fouquet's: le « bouclier fiscal » de 15 milliards d'euros. Il veut le terminer de la même manière pour ses amis du Medef, par un cadeau, presque aussi généreux, de 13 milliards d'euros: la TVA dite « social » Car en Sarkozie, le « social » est ce qui profite aux plus riches!

Lors de son intervention télévisée du 29 janvier, Sarkozy a en effet confirmé la mise en place dès cette année d'un allègement de 13 milliards d'euros des cotisations patronales versées aux caisses d'allocations familiales, sur les salaires allant de 1,6 à 2,1 SMIC. Il s'ajoutera aux 31milliards d'exonérations annuelles dont les employeurs bénéficient déjà.

La facture sera présentée aux classes populaires sous forme d'une augmentation de 1,6 point de la TVA dite «normale» à 19,6%. Celle-ci passera donc à 21,2%, ce qui la place dans le peloton de tête des pays d'Europe. L'augmentation de 5,5% à 7% de la TVA à taux «réduit» le 1er janvier 2012 a été déjà été répercutée sur les prix de nombreux services.

À la veille des élections, et face aux craintes de l'UMP, Sarkozy a pour l'instant limité l'augmentation, qui devait être à l'origine de 6 %. Notre pouvoir d'achat sera réduit dans un premier temps de 1,6 %, car la baisse de la part patronale des cotisations (ce qu'ils appellent des charges) ne se répercutera pas sur les prix. Mais une fois la TVA antisociale créée, il suffira ensuite, sous n'importe quel prétexte: la «compétitivité», la «dette», le «déficit de la sécurité sociale»... de l'augmenter chaque année. ...et de réduire d'autant la contribution des patrons à la sécurité sociale, et à l'indemnisation du chômage.

L'enjeu, pour eux, c'est d'en finir avec les 400 milliards de cotisations sociales qu'ils paient chaque année. Ils voudraient en revenir au temps du «salaire nu», au temps où ils ne payaient que le salarié à son poste de travail, au temps où le chômage, la maternité, la maladie, la retraite, l'éducation des enfants étaient l'affaire de la charité privée ou de « l'assistance » de l'État, et ne les regardaient pas!

Il faut appeler les choses par leur nom. « Faire baisser le coût du travail », c'est, en réalité **baisser massivement les salaires**, car les cotisations sociales sont aussi une part

de notre salaire. Celle qui sert à financer nos retraites, notre santé, nos allocations chômage ou l'éducation de nos enfants.

Compenser le cadeau ainsi fait aux patrons par l'augmentation de la TVA, c'est un nouveau hold-up sur les revenus de l'ensemble des classes populaires par l'instauration d'un impôt sur leur consommation quotidienne. C'est un nouveau plan d'austérité qui ne dit pas son nom.

Depuis 30 ans, les gouvernements « de droite » ou « de gauche » ont prétendu favoriser l'emploi en exonérant les patrons de cotisations sociales. Les résultats sont là: la part des salaires dans la richesse produite a fortement diminué (de 10%), mais cela n'a pas créé d'emploi. Par contre, malgré la crise, les profits des grandes entreprises du CAC 40 ne se sont jamais si bien portés.

Accepter la baisse des salaires directs (le salaire net) ou indirects (les cotisations sociales) est un marché de dupes où les salariés sont toujours perdants.

IL NE S'AGIT DONC PAS D'ATTENDRE LES ÉLECTIONS, MAIS DE SE MOBILISER ENSEMBLE, MAINTENANT!

Tout le mouvement syndical et toute la gauche politique se sont prononcés contre la TVA antisociale, qui est massivement rejetée dans les classes populaires. Une mobilisation unitaire peut et doit se construire, sans aucun préalable, pour le retrait immédiat du projet gouvernemental.

Comme l'a proposé Philippe Poutou, candidat du NPA à l'élection présidentielle, dès le 4 janvier: «Toutes les forces de la gauche sociale et politique devraient se rencontrer au plus tôt pour définir ensemble les modalités immédiates d'une riposte afin d'empêcher ce mauvais coup supplémentaire du quinquennat Sarkozy. » Il n'y a pas une minute à perdre.



IL FAUT RECONQUÉRIR LA SÉCU!

LA TVA « SOCIALE », LA CSG ET TOUTES LES MODALITÉS DE FINANCEMENT PAR L'IMPÔT SONT DES PIÈGES. ILS ABOUTIS-SENT À UNE RÉDUCTION DE SALAIRE: LA SÉCURITÉ SOCIALE DOIT ÊTRE FINANCÉE INTÉGRALEMENT PAR LE PATRONAT:

UN SEUL MODE FINANCEMENT: LA COTISATION SOCIALE!

Non à la TVA antisociale

Abrogation de la CSG et de la CRDS! Aucun impôt pour financer la protection sociale!

REMBOURSEMENT DES DETTES **PATRONALES!**

Refus des exonérations de cotisations!

Création d'une caisse de garantie alimentée par les employeurs pour compenser les cotisations impayées par les employeurs

POUR PLUS DE COTISATIONS :

Le salaire minimum à 1600 euros net. Augmentation des salaires de 300 euros pour tous et toutes. 1% d'augmentation de tous les salaires apporte 3 milliards d'euros de cotisations.

De vrais emplois et du travail pour tous et toutes. Réduction du temps de travail à 32 h et embauches proportionnelles. Interdiction des licenciements (la plupart des licenciements sont des choix du patronat, qui considère les salariés comme une variable d'ajustement pour maintenir ses profits). 100000 chômeurs en

moins c'est 1 milliard d'euros de cotisations en plus.

Augmentation de la part patronale des cotisations selon les besoins. 1 % d'augmentation apporte 5 milliards d'euros.

Interdiction des dispositifs qui permettent d'échapper à la cotisation (intéressement, participation, stock-options...) et versement des montants en salaires à tous les salarié-e-s de l'entreprise.

«LA SÉCU EST À NOUS,ON S'E BATTU POUR LA GAGNER, ON SE BATTRA POUR LA GARDER»

LA SÉCU VIT DE NOS COTISATIONS, DE NOTRE SALAIRE. Nous gérons nous-mêmes la part directe de nos SALAIRES. IL DOIT EN ÊTRE DE MÊME DE LA PART SOCIA-LISÉE.

UNE SÉCU AUTOGÉRÉE:

La Sécu doit être totalement indépendante de l'État et des patrons.

Aucune loi de financement de la Sécu: son budget doit permettre de répondre aux besoins sociaux.

Les administrateurs doivent à nouveau être élus par les assurés sociaux. Ils doivent être contrôlés et révocables par leurs électeurs.

Ils doivent bénéficier de tous moyens pour définir avec les bénéficiaires les besoins sociaux et apporter les réponses.

UNE SÉCU POUR LES DROITS SOCIAUX, PAS POUR LA CHARITÉ

NOTRE SANTÉ, PAS LEURS PROFITS

La santé doit être gratuite: remboursement à 100% sans avance des frais.

Le personnel et les biens des mutuelles doivent être intégrés à la Sécu. Les assurances santé privées interdites.

SITIONS DU NPA

Les forfaits et franchises doivent être abrogés, les dépassements d'honoraires interdits.

Le paiement à l'acte des professionnels libéraux doit être abandonné.

UN SERVICE PUBLIC DE SANTÉ

Non aux fermetures et restructurations des hôpitaux. Abrogation du plan hôpital 2007 et de la loi Bachelot. Le service public hospitalier de proximité doit disposer de tous les moyens nécessaires pour accomplir toutes ses missions.

Les cliniques privées doivent être expropriées et intégrées au service public.

Dans les communes et les quartiers, des centres publics de santé pluridisciplinaires, en lien avec le secteur public hospitalier doivent être créés pour soigner, développer la prévention et l'éducation à la santé.

Médiator, prothèses PIP...c'en est trop: expropriation de l'industrie pharmaceutique européenne qui doit être placée sous contrôle public, ainsi que la recherche médicale.

Le service public de santé doit disposer de moyens d'agir sur tous les facteurs déterminants pour la santé: condition de travail, logement, nourriture...en lien avec les CHSCT, les associations...

LA RETRAITE À 60 ANS!

LA RETRAITE DOIT ÊTRE LA CONTINUITÉ DU SALAIRE. ELLE DOIT REPOSER ENTIÈREMENT SUR LE PRINCIPE DE LA RÉPARTITION :

Refus de toute capitalisation

Retraite à 60 ans, 55 ans pour les métiers pénibles, calculée sur les 10 meilleures années après 37,5 annuités.

Non au marché du 3° âge: des services publics accessibles à tous et toutes (services sociaux, aménagement des logements, maisons de retraite...)

DÉPENDANCE: UN SERVICE PUBLIC

LES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE DOIVENT ÊTRE PRISES EN CHARGE DANS LE CADRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

ALLOCATION FAMILIALE DES LE 1^{ER} ENFANT

LES PRESTATIONS FAMILIALES DOIVENT ÊTRE
REVALORISÉES ET DISTRIBUÉES À TOUS ET TOUTES
POUR COMPENSER LES CHARGES FAMILIALES DÈS LE
PREMIER ENFANT. LE QUOTIENT FAMILIAL POUR LES
IMPÔTS¹ CONSTITUE UNE AIDE TRÈS IMPORTANTE AUX
FAMILLES LES PLUS RICHES ET INEXISTANTE POUR
CELLES QUI NE PAIENT PAS D'IMPÔTS. ÎL DOIT ÊTRE
SUPPRIMÉ. LES SOMMES DÉGAGÉES (13 MILLIARDS
D'EUROS) PERMETTRAIENT DE DÉVELOPPER LES SERVICES
PUBLICS DE L'ENFANCE, (CRÈCHES, CANTINES SCOLAIRES,
LOISIRS...) ET DE LES RENDRE GRATUITS.

1. A ne pas confondre avec le système de quotient utilisé par les mairies pour le paiement des services (loisirs, cantines...) qui tiennent compte des revenus des familles.



LES COTISATIONS SOCIALES, C'EST DU SALAIRE!

Une partie de notre salaire est payée individuellement, c'est le salaire net. Mais le travail est rétribué par l'ensemble du salaire. Au net porté au bas du bulletin de paie s'ajoutent les cotisations sociales. Cette partie du salaire est un salaire socialisé. Il est versé dans «un pot

commun » aux caisses de Sécurité sociale (Urssaf), aux caisses de chômage (Pôle emploi), aux retraites complémentaires. Il est redistribué pour faire face à une partie des besoins causés par la maladie, la maternité, les charges familiales, le chômage, l'invalidité, la retraite...

LA TVA EST L'IMPÔT LE PLUS INJUSTE.

Les 10 % de personnes les plus pauvres doivent consommer tout leur revenu, ils paient 11,5 % de TVA sur leur revenu. Les 10 % les plus riches peuvent épargner, la TVA ne leur coûte que 5,9 % de leur revenu.

La TVA s'applique à tous les produits, importés ou pas. Pour justi-

fier l'instauration de cette TVA antisociale, l'UMP affirme qu'elle ne rendrait plus chers que les produits importés... Pour que cela soit vrai, il faudrait que les patrons répercutent intégralement sur les prix la diminution de leurs cotisations. Qui va croire une telle fable?

LA TVA ANTISOCIALE PRÉPARE LA MISE À MORT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Les cotisations sociales sont versées obligatoirement à la Sécurité sociale. C'est différent pour les impôts. La loi interdit qu'ils soient affectés à un secteur particulier. Le produit de la TVA entre donc dans le budget global de l'État. Donc rien ne garantit que la hausse de la TVA soit destinée à la protection sociale; l'exemple de la vignette automobile, censée bénéficier aux personnes âgées et utilisée à tout autre chose, est resté célèbre.

Comme aux USA, pour accéder aux soins ou s'assurer une retraite décente, il n'y aurait plus d'autres solutions que les assurances privées et il ne serait maintenu qu'une couverture minimum d'assistance aux plus pauvres. Ce serait la fin d'une couverture sociale pour tous: le «chacun pour soi » et l'exclusion généralisée, mais le jackpot pour les assureurs!

FRANÇOIS HOLLANDE CONDAMNE LA TVA ANTISOCIALE, MAIS QUE PROPOSE-T-IL?

La TVA « sociale » était défendue par Manuel Valls, le responsable de la communication de François Hollande. Le PS rejette cette mesure, mais propose « la fusion de la CSG et de l'impôt sur le revenu » : cette contribution ne serait pas proportionnelle aux revenus, comme la CSG (créée par le PS!) mais progressive; le

risque est cependant que cette progressivité soit remise en cause par le prélèvement à la source (sur les salaires par exemple). Le PS préconise aussi une « contribution écologique se substituant à la taxe sur le travail », une nouvelle taxe peinte en vert. Conséquence de ces deux mesures: à nous de payer à la place du patronat!

QUAND MARINE LE PEN S'ATTAQUE À LA «TVA PATRONALE»

Prêts à tout pour conquérir les voix des classes populaires, le FN et sa candidate dénoncent la TVA antisociale comme une «TVA patronale », mais, au-delà des effets de tribune, que propose la candidate du FN pour financer la protection sociale?

Ses propositions sont une caricature de celles de Sarkozy, Comme Sarkozy et le Medef, elle propose de réduire la part patronale des cotisations, ce qui aurait pour conséquence de détruire la Sécurité sociale.

Comme Sarkozy, elle prétend financer la sécurité sociale en

« luttant contre la fraude » et en montrant du doigt les plus précaires et en particulier les étrangers, qu'elle veut exclure des soins et de la protection sociale. Réponse dérisoire et grotesque quand on sait que l'essentiel des fraudes sont le fait des employeurs qui ne déclarent pas leurs salariés, « oublient » de déclarer les accidents de travail, et que l'absence de régularisation de tous les travailleurs sans papiers favorise ce travail non déclaré.

NPA

POUR PRENDRE CONTACT &

Envoyez vos coordonnées par courrier à : NPA, 2 rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil **ou par mail à :** ecrire@npa2009.org

Nom / Prenom :		Ville:
Tél.:	Mail:	